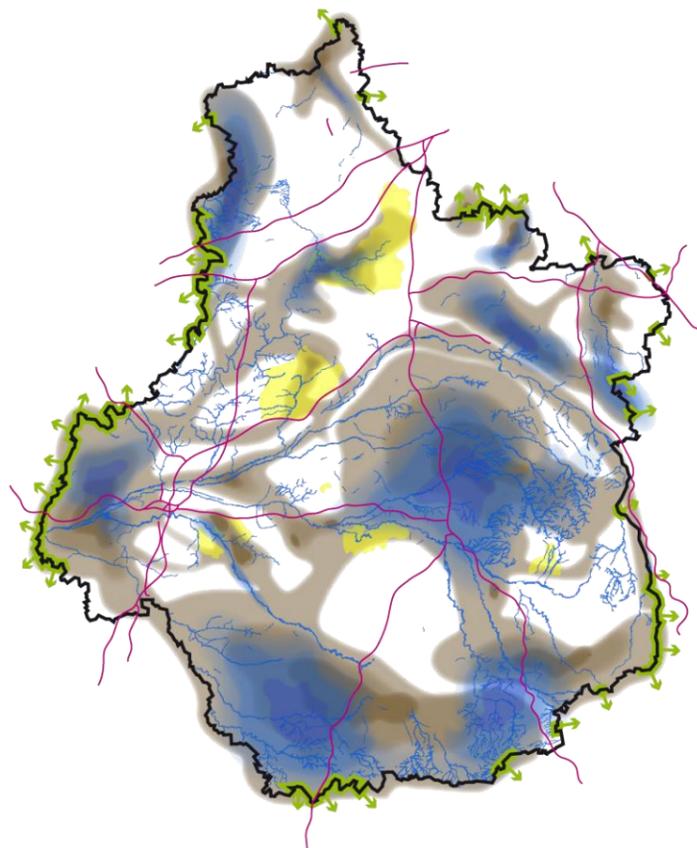




# Schéma régional de cohérence écologique du Centre

Bassin de vie de Dreux



# Schéma régional de cohérence écologique du Centre

Bassin de vie de Dreux



Étude réalisée par :

Biotopie - Agence Centre Bourgogne  
125-127 rue du Faubourg Bannier  
45000 ORLÉANS

## Chiffres-clefs (2013)

Surface du bassin de vie	118 573 ha
Surface cumulée couverte par les réservoirs de biodiversité	4 366 ha (sans double-compte)
Surface relative couverte par les réservoirs de biodiversité	4%
Linéaire total de corridors écologiques	43 km

*Nota.* : comme sur l'ensemble du territoire régional, des corridors au niveau des « zones de corridors diffus à préciser localement » restent à déterminer dans le cadre de la déclinaison du SRCE à des échelles plus locales.

## Chiffres-clefs (2013) - sous-trame des cours d'eau

Linéaire total de cours d'eau classés « liste 1 »	61 km
Linéaire total de cours d'eau classés « liste 2 »	35 km
Linéaire total de tronçons complémentaires biologiquement riches	-

*Nota.* : un même cours d'eau peut être classé « liste 1 », « liste 2 » et/ou retenu en termes de richesse biologique. La nature des informations géographiques ne permet pas de fournir un total cumulé du linéaire de cours d'eau concerné.

## Paysages écologiques et principaux éléments de fonctionnalité à l'échelle du territoire

Le bassin de vie de Dreux est largement dominé par le paysage écologique dit du Thymerais-Drouais, paysage de transition entre les vastes champs cultivés ouverts du plateau beauceron, les ensembles bocagers du Perche et de la Normandie voisine.

Les vallées et les principaux boisements structurent localement le réseau écologique.

## Axes de travail concernant les sous-trames prioritaires

*Nota.* : les sous-trames dites « prioritaires » sont celles dont les milieux supports rassemblent un grand nombre d'habitats menacés au sens de la liste rouge des habitats du Centre (Nature Centre, à paraître en 2013).

Sous-trame des milieux humides (dont forêts alluviales)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager le maintien voire la restauration des mosaïques de milieux humides associées aux vallées (boisements alluviaux, cariçaias, roselières) : Eure, Blaise, Avre...</li> </ul>
Sous-trame des milieux prairiaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enjeu faible</li> </ul>
Sous-trame des pelouses et landes sèches à humides sur sols acides	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enjeu faible</li> </ul>
Sous-trame des lisières et pelouses sèches sur sols calcaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager le maintien voire la restauration des (réseaux de) de pelouses calcicoles sur les des vallées (Eure, Avre, Vesgre)</li> </ul>

## Autres enjeux présents

❖ **Intersections des corridors potentiels avec les infrastructures de transports terrestres**

(aucune intersection recensée avec les infrastructures les plus fragmentantes - niveau 1)

Citons néanmoins le projet routier de contournement de Dreux qui devra prendre en compte le SRCE.

❖ **Autres sous-trames**

Comme sur l'ensemble du territoire régional, les boisements et les cours d'eau (notamment l'Eure ou la Blaise ici) constituent localement d'importants éléments structurants du réseau écologique à intégrer dans toute réflexion sur l'aménagement du territoire.

Les boisements des communes d'Escorpain dans le Thymerais ou encore le massif de Châteauneuf sont à considérer dans le cadre de déclinaisons locales du SRCE.

Les petits cours d'eau tels que la Vesgre et son affluent l'Opton, la Meuvette... constituent localement des corridors rivulaires importants à examiner dans les démarches de Trame Verte et Bleue locales.

La continuité écologique (piscicole et ou sédimentaire) des cours d'eau identifiés dans le SRCE est à maintenir ou restaurer conformément à la réglementation sur l'eau en vigueur. La définition précise des actions à entreprendre suppose des études particulières.

## Démarches en cours en faveur de la fonctionnalité écologique du territoire

Plusieurs démarches relatives à la planification du territoire et intégrant la problématique des réseaux écologiques ou plus globalement en faveur de la biodiversité, sont mises en œuvre sur le territoire. Citons notamment :

- Démarche Trame Verte et Bleue du Pays Chartrain ;
- démarche Trame Verte et Bleue du Pays Drouais et de l'Agglomération de Dreux ;
- Démarche Trame Verte et Bleue du Pays du Perche / Parc Naturel Régional du Perche ;
- Inventaires de la Biodiversité Communale (IBC) sur les communes de Vernouillet et Berchères-sur-Vesgre (Eure-et-Loir Nature) ;
- Démarches plus ponctuelles (Eure-et-Loir Nature) : valorisation de l'étang de Dampierre-sur-Avre / Saint-Lubin-des-Joncherets, plans de gestion de l'étang des Châtelets (Dreux), plan de gestion d'une zone de prairie à Anet, plan de gestion du site de la centrale photovoltaïque de Crucey ;
- ...

La démarche Natura 2000 vise la préservation de la biodiversité d'intérêt européen. Elle se traduit sur ce territoire par les sites suivants :

*Au titre de la directive « Habitats / Faune / Flore » :*

- ZSC FR2400550 ARC FORESTIER DU PERCHE D'EURE-ET-LOIR (Parc Naturel Régional du Perche) ;
- ZSC FR2400552 VALLEE DE L'EURE DE MAINTENON A ANET ET VALLONS AFFLUENTS (Association Hommes et Territoires) ;

*Au titre de la directive « Oiseaux » :*

- FR2512004 FORETS ET ETANGS DU PERCHE (Parc Naturel Régional du Perche).

La politique de préservation de la ressource en eau se traduit sur ce territoire par des contrats de bassins sur les (portions de) cours d'eau suivant(s) :

- L'Eure aval ;
- L'Avre ;
- L'Eure amont ;
- L'Eure médiane ;
- La Drouette ;
- La Blaise ;
- La Vesgre.

## Concertation menée dans le cadre du SRCE sur ce territoire

Réunion de concertation locale du 20/09/2013

## Présentation de l'atlas

Cet atlas comporte 5 cartes à l'échelle du bassin de vie.

Une carte a été produite pour chacune des sous-trames ayant guidé l'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) :

- Sous-trame des milieux boisés ;
- Sous-trame prioritaire des pelouses et lisières sèches sur sols calcaires ;
- Sous-trame prioritaire des pelouses et landes sèches à humides sur sols acides ;
- Sous-trames prioritaires des milieux humides, des cours d'eau et des milieux prairiaux ;
- Sous-trame prioritaire du bocage et autres structures ligneuses linéaires.

Les sous-trames dites « prioritaires » sont celles rassemblant le plus grand nombre d'habitats naturels menacés en région Centre. Ce degré de menace est fondé sur les travaux préparatoires des listes rouges régionales.

La sous-trame bocagère est également identifiée parmi les sous-trames prioritaires bien que n'étant pas caractérisée par des habitats naturels codifiés dans les listes rouges. Son intérêt est plus particulièrement lié à la richesse biologique qui caractérise les mosaïques de milieux et les milieux d'interface (milieu ouvert souvent prairial / milieu boisé).

L'échelle de précision des informations est le 1/100 000<sup>e</sup> ; l'échelle de représentation cartographique est le 1/300 000<sup>e</sup>.

## Notice de lecture des cartes

Concernant les sous-trames des milieux humides, milieux prairiaux, milieux boisés, pelouses et landes sèches à humides sur sols acides, pelouses et lisières sèches sur sols calcaires, ces cartes font figurer :

- Les réservoirs de biodiversité, espaces les plus riches du territoire pour la sous-trame considérée ;
- Les corridors écologiques potentiels permettant de relier les réservoirs de biodiversité entre eux, selon deux niveaux d'intervention possible dans le cadre du SRCE : les corridors à préserver et ceux à remettre en bon état. Une emprise indicative de 3 km est représentée de manière à bien signifier qu'il s'agit de fuseaux de déplacement imprécis qu'il conviendra d'affiner à partir des connaissances locales au moment de la déclinaison du SRCE ;
- Les zones de corridors diffus à préciser localement qui correspondent à des espaces, périphériques aux réservoirs de biodiversité, au sein desquels l'identification d'axes de corridors n'a pas été possible à l'échelle de travail du SRCE. Une précision de ces informations devra être apportée lors de la déclinaison du SRCE dans le cadre de la planification locale du territoire (documents d'urbanisme) ;
- Les corridors interrégionaux, qui correspondent aux liaisons écologiques identifiées avec les régions administratives voisines et contribuent à la cohérence de la trame verte et bleue nationale ;
- Les éléments fragmentants majeurs du territoire régional (autoroutes et routes à 2x2 voies, Lignes à Grande Vitesse) ;
- Les intersections des axes des corridors écologiques potentiels de la sous-trame avec les éléments fragmentants du territoire régional selon trois niveaux : difficilement franchissables, moyennement franchissables et susceptibles d'être traités par une optimisation d'aménagement(s) existant(s) ;
- Les éléments reconnectants du réseau écologique (passages à faune et assimilés) selon deux catégories : niveau 1 (passage supérieur, au-dessus de l'élément fragmentant) et niveau 2 (passage inférieur).

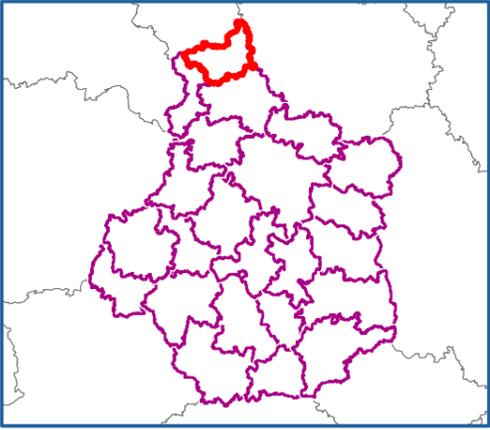
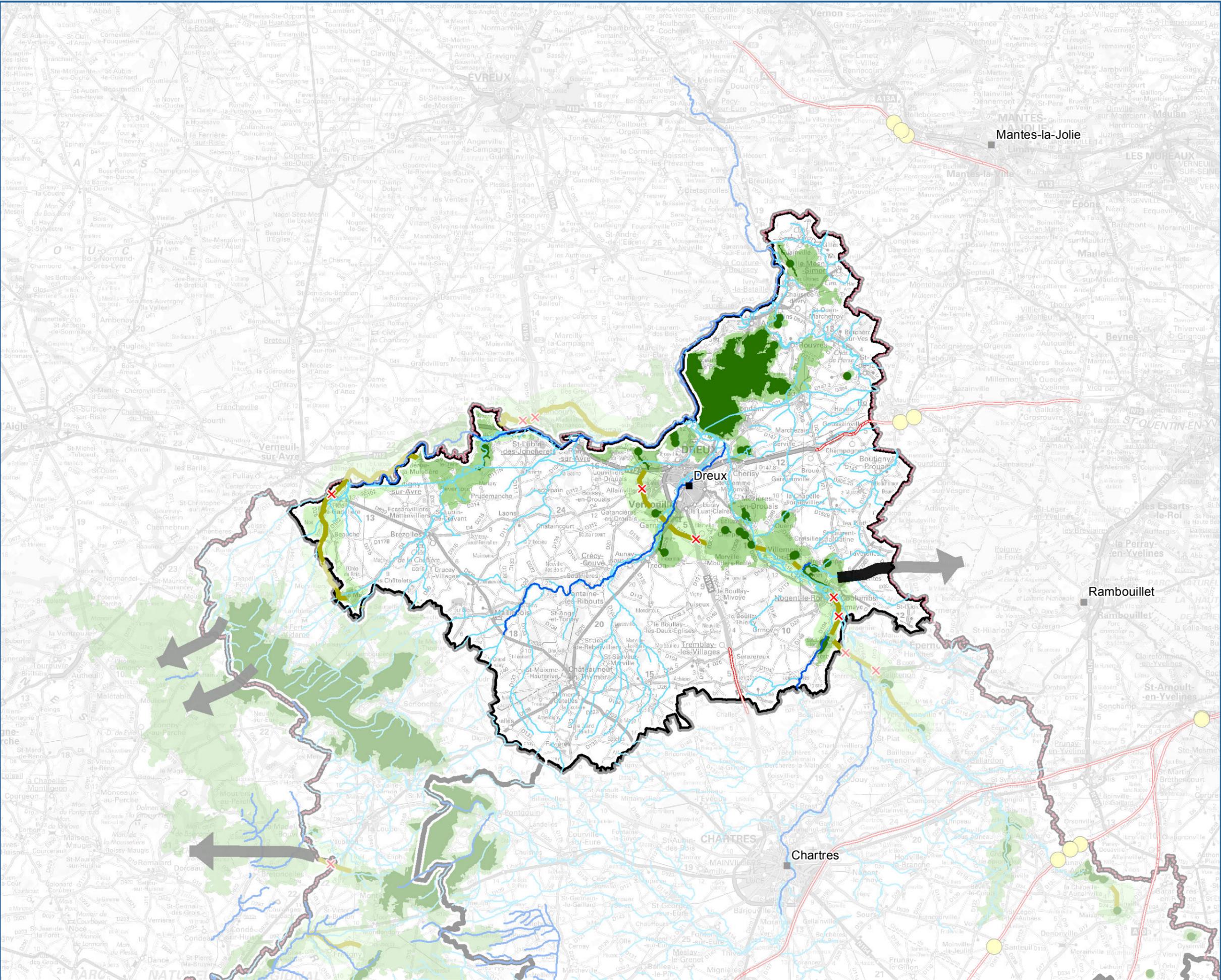
Concernant la sous-trame des cours d'eau, la carte ne distingue pas de réservoirs et de corridors. Elle figure, conformément à la réglementation, les cours d'eau classés (liste 1 et liste 2, certains pouvant relever des deux catégories) sur les deux bassins concernant la région Centre (Loire-Bretagne et Seine-Normandie). Quelques tronçons supplémentaires connus pour leur richesse biologique viennent compléter à la marge cet aspect de la trame bleue. Sur les cartes non spécifiques à cette sous-trame, ces éléments sont figurés comme cours d'eau inscrits au SRCE. Les autres cours d'eau sont issus de la BD Carthage® (©IGN) et non inscrits au SRCE.

Concernant la sous-trame du bocage et autres structures ligneuses linéaires, la carte présente une modélisation de la qualité du bocage selon les résultats d'un indice cumulant les données suivantes :

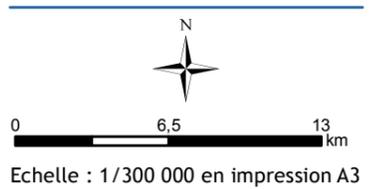
- la densité de prairies par mailles de 10 m x 10 m ;
- la densité d'éléments fragmentants par mailles de 10 m x 10 m ;
- la densité de linéaires boisés par mailles de 1 km x 1 km.

Aucun réservoir de biodiversité pour cette sous-trame n'a été identifié sur ce bassin de vie.



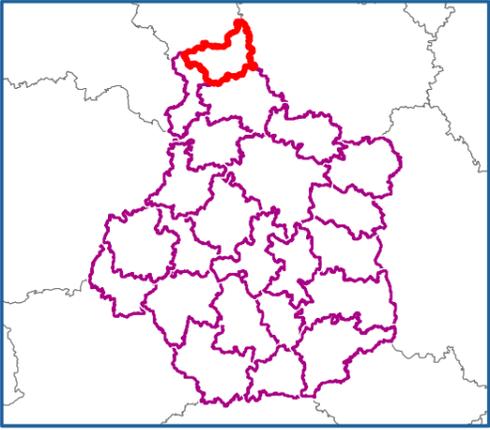
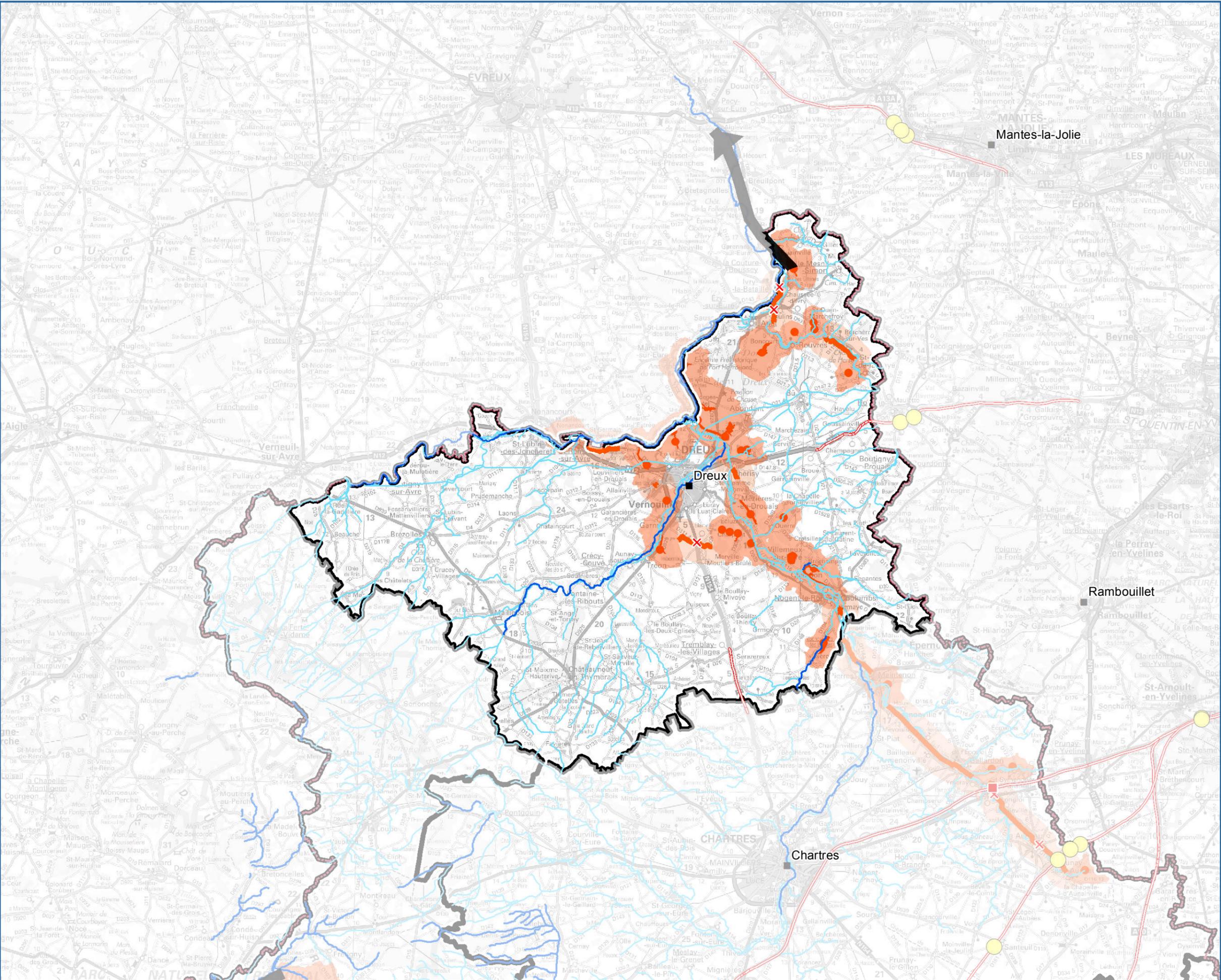


- Bassins de vie
- Départements
- Villes principales
- Cours d'eau inscrits au SRCE
- Autres cours d'eau
- Sous-trame des milieux boisés**
- Réservoirs de biodiversité
- Zones de corridors diffus à préciser localement
- Corridors écologiques potentiels à préserver
- Corridors écologiques potentiels à remettre en bon état
- Corridors interrégionaux
- Éléments reconnectants**
- Niveau 2
- Intersections avec les infrastructures terrestres**
- Moyennement franchissables
- Éléments fragmentants majeurs

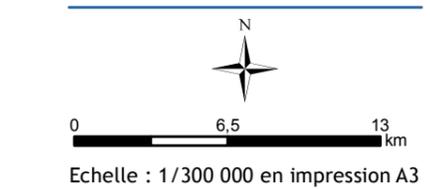


Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre - ©IGN Scan Régional®, Geofla® et BD Topo®



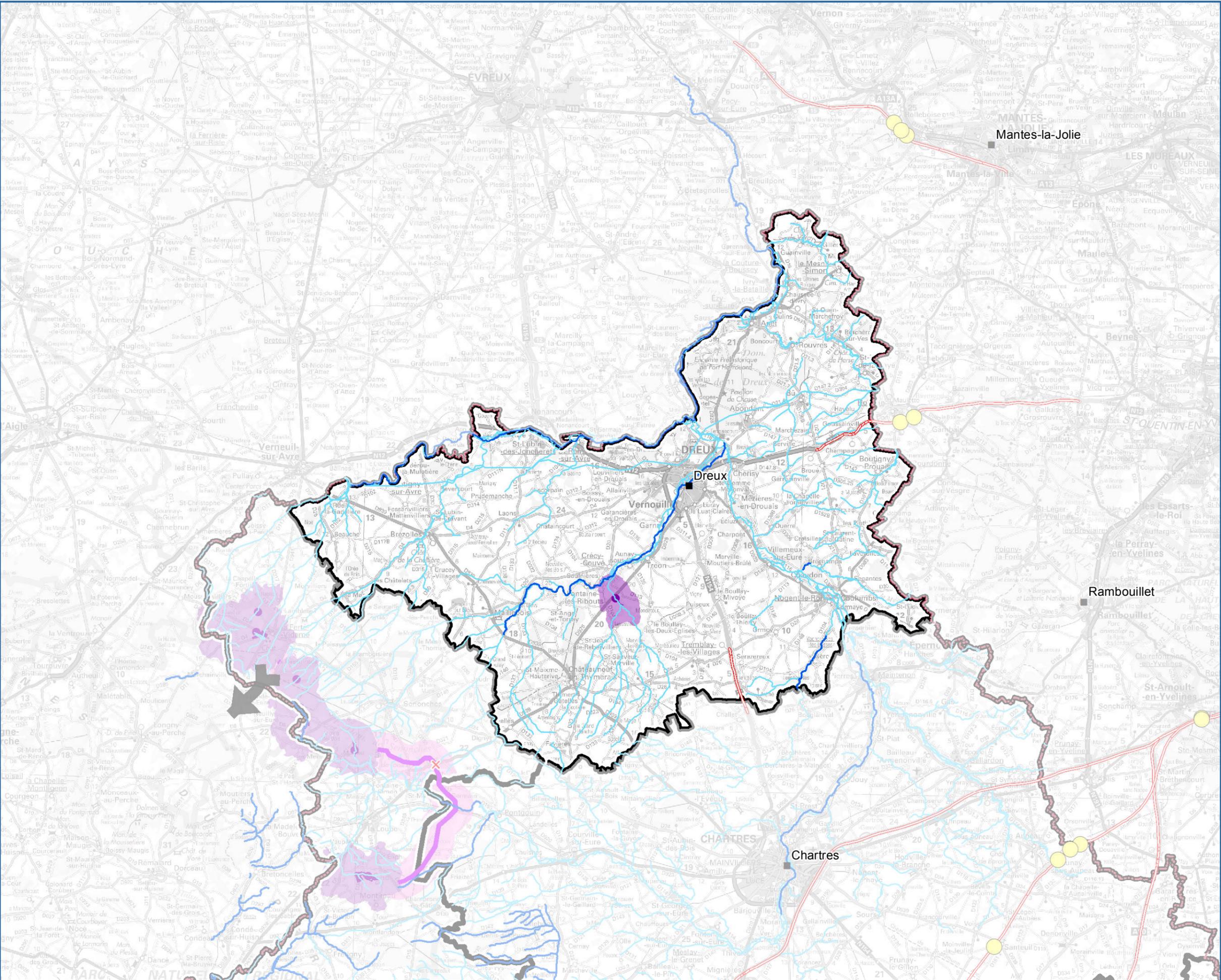


- Bassins de vie
  - Départements
  - Villes principales
  - Cours d'eau inscrits au SRCE
  - Autres cours d'eau
- Sous-trame des pelouses et lisières sèches sur sols calcaires**
- Réservoirs de biodiversité
  - Zones de corridors diffus à préciser localement
  - Corridors écologiques potentiels à préserver
  - Corridors écologiques potentiels à remettre en bon état
  - Corridors interrégionaux
- Éléments reconnectants**
- Niveau 2
- Intersections avec les infrastructures terrestres**
- Moyennement franchissables
  - Susceptibles d'être traitées par une optimisation d'aménagement(s) existant(s)
  - Éléments fragmentants majeurs

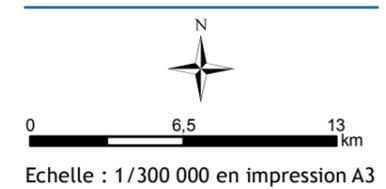


Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre - ©IGN Scan Régional®, Geofla® et BD Topo®



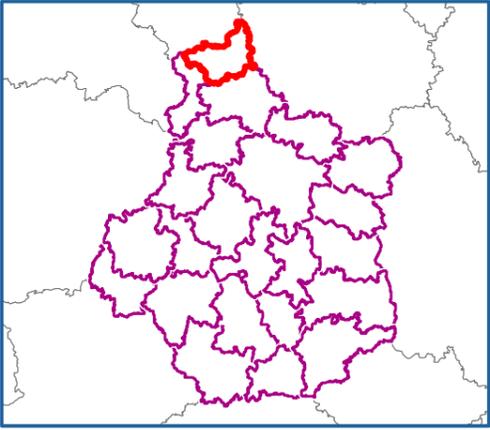
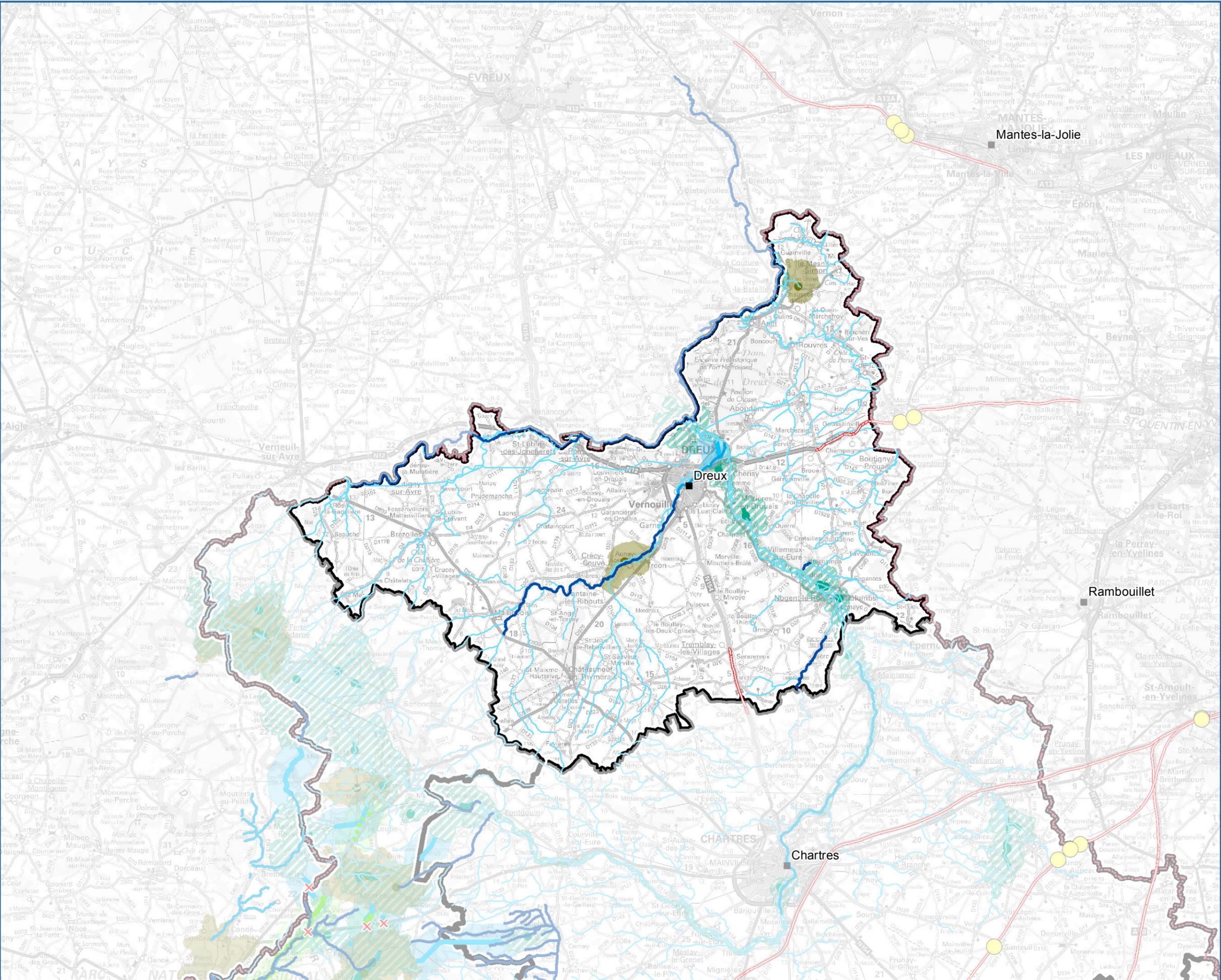


- Bassins de vie
- Départements
- Villes principales
- Cours d'eau inscrits au SRCE
- Autres cours d'eau
- Sous-trame des pelouses et landes sèches à humides sur sols acides**
- Réservoirs de biodiversité
- Zones de corridors diffus à préciser localement
- Corridors écologiques potentiels à préserver
- Corridors interrégionaux
- Éléments reconnectants**
- Niveau 2
- Intersections avec les infrastructures terrestres**
- Moyennement franchissables
- Éléments fragmentants majeurs

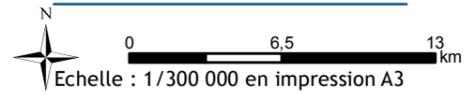


Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre - ©IGN Scan Régional®, Geofla® et BD Topo®

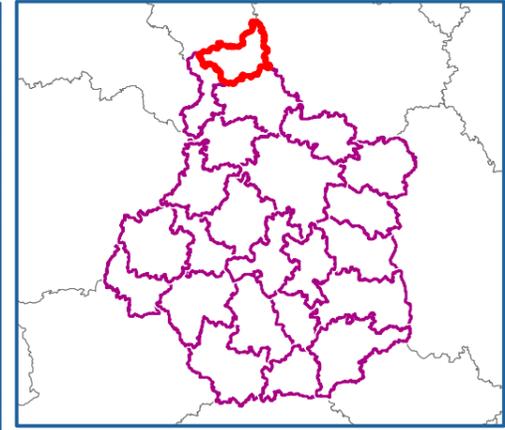
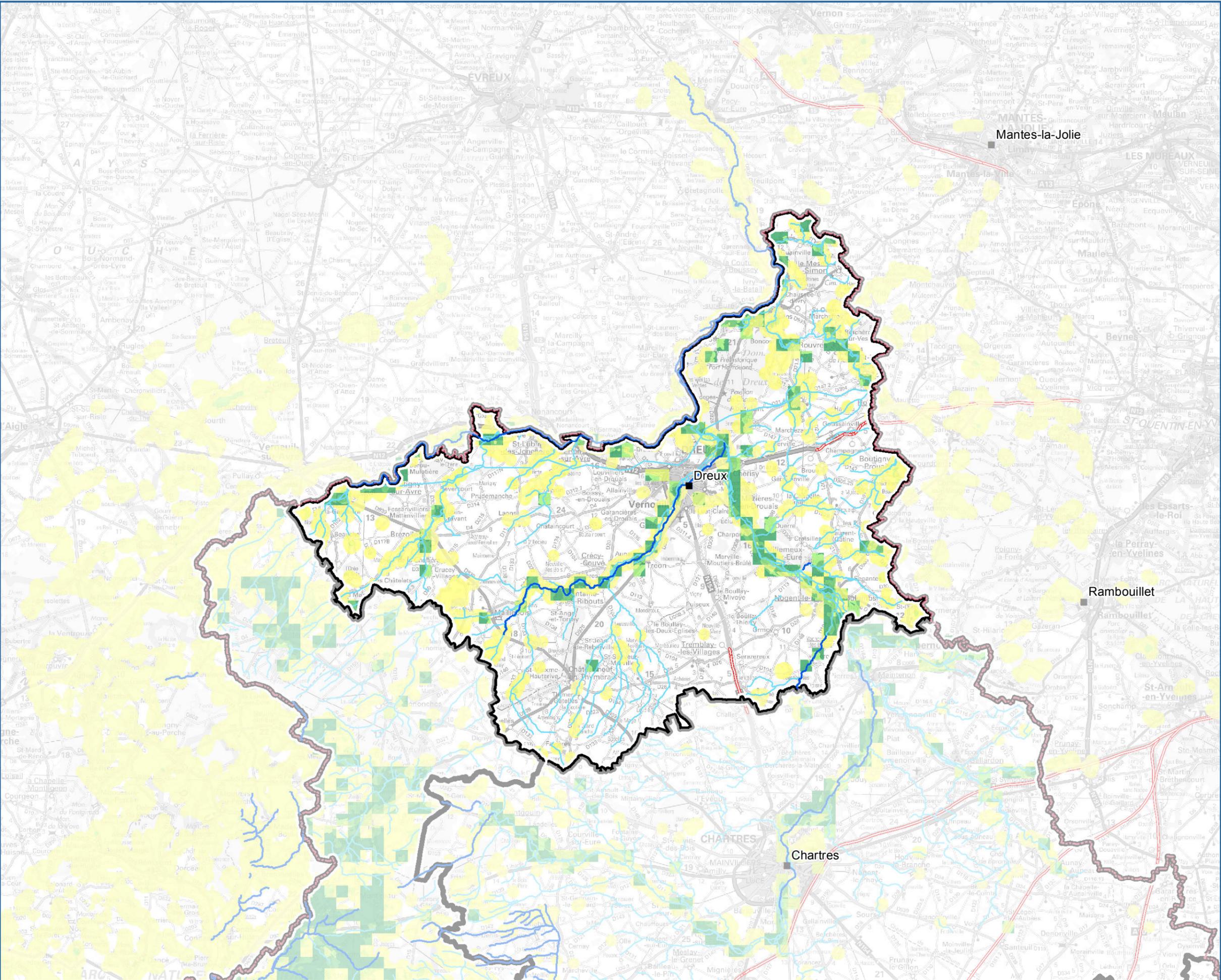




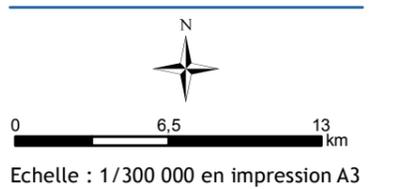
- Bassins de vie
- Départements
- Villes principales
- Autres cours d'eau
- Sous-trame des cours d'eau**
  - Cours d'eau classés Liste 1
  - Cours d'eau classés Liste 2
  - Tronçons complémentaires
- Sous-trame des milieux humides**
  - Réservoirs de biodiversité
  - Zones de corridors diffus à préciser localement
  - Corridors écologiques potentiels à préserver
- Sous-trame des milieux prairiaux**
  - Réservoirs de biodiversité
  - Zones de corridors diffus à préciser localement
  - Corridors écologiques potentiels à préserver
  - Corridors écologiques potentiels à remettre en bon état
- Éléments reconnectants**
  - Niveau 2
- Intersections avec les infrastructures terrestres**
  - Moyennement franchissables
  - Éléments fragmentants majeurs







- Bassins de vie
- Départements
- Villes principales
- Eléments fragmentants
- Cours d'eau inscrits au SRCE
- Autres cours
- Sous-trame des bocages et autres structures ligneuses linéaires**
- Fonctionnalité**
- Elevée
- Moyenne
- Faible



Sources : DREAL Centre - Conseil régional Centre - ©IGN Scan Régional®, Geofla® et BD Topo®

